

Aucun licenciement !

Le gouvernement a annoncé la destruction de près d'un million d'emplois dans les mois à venir, qui s'ajoutent aux 500 000 emplois supprimés, majoritairement des salariés intérimaires, durant le premier trimestre 2020.

L'industrie et le secteur aéronautique sont particulièrement atteints, notamment en Loire-Atlantique. Les plans de licenciements se succèdent : Airbus (5 000 postes en France, dont 484 à Nantes et 386 à Saint-Nazaire) ; Daher (1 300 postes, dont 336 en Loire-Atlantique) ; Stelia (704 postes, dont 201 à Saint-Nazaire) ; Trigo Qualitaire (174 postes, dont 70 postes dans le département)...

Ce vendredi 3 juillet, une délégation Force Ouvrière a été reçue en audience par le sous-préfet de Saint-Nazaire concernant Daher. Ce dernier a justifié totalement le plan de « sauvegarde » de l'emploi (PSE). La position de l'Etat se résume donc ainsi : « *circulez, il n'y a rien à voir* ».

Alors que tout devrait être mis en œuvre pour réellement préserver la totalité des emplois et des sites industriels, on nous assène un discours de fatalité économique. Il est évident que l'aéronautique subit les effets du « confinement ». Pour autant, une entreprise comme Airbus – dont l'activité sert de locomotive à une myriade de sous-traitants – bénéficie de liquidités, de prêts et de garanties qui lui permettent de faire face au ralentissement ponctuel de sa production. Cela est d'autant plus vrai que ses carnets de commandes sont toujours pleins.

Dans les faits, les plans de restructuration s'accroissent au prétexte de la crise sanitaire. A titre d'exemple, la fabrication de nacelles réacteurs, initialement prévue sur les sites Airbus de Bouguenais et de Saint-Eloi, a été abandonnée au profit d'un donneur d'ordre américain (UTC). 60 millions d'euros d'investissements sont réduits à néant, la production est délocalisée au Mexique et en Chine... et le cours de l'action Airbus remonte ! Mais le nombre de postes supprimés atteint 20 % des effectifs du site Airbus de Bouguenais, majoritairement des ouvriers.

« *L'avion du futur* » est au cœur des préoccupations, nous dit-on. Comment comprendre dès lors que la direction de l'entreprise Daher, capable de produire un composite léger permettant d'économiser 20 % de carburant, souhaite tailler 30 % de ses effectifs nationaux, 55 % dans le département – CDI et intérimaires compris ? Sous couvert bien souvent d'un « écologisme » de façade, le démantèlement de l'industrie continue dans le pays : loin d'être seulement conjoncturelles, les prédictions gouvernementales s'inscrivent dans la continuité des deux millions d'emplois industriels détruits en France depuis 1980.

Cela dépasse le cadre de l'aéronautique : aux Chantiers navals, l'un des armateurs (MSC) demande la garantie financière de l'Etat français pour maintenir ses commandes de paquebots. Les emplois de 400 salariés du bureau d'études et de 400 ouvriers sont toujours suspendus à la décision du gouvernement.

Dans le même temps, alors que les patrons ont bénéficié d'une prise en charge totale du chômage partiel des salariés, des milliards de fonds publics ou de prêts garantis par l'Etat sont désormais déversés aux entreprises. Ces plans d'aides ne visent pas à préserver les emplois, mais à accompagner les restructurations des grands groupes. Les chiffres sont éloquentes : 5 milliards à Renault, 5 000 licenciements ; 7 milliards à Air France, 7 600 licenciements, 8 milliards aux constructeurs aéronautiques, etc. Tout ceci est bien sûr inacceptable.

Plus que jamais, l'heure est au refus de tout licenciement et de toute fermeture de site.